



Exercice 1 :

Le premier anniversaire de l'accord de Paris sur le climat était passé totalement inaperçu. Il devrait en être autrement pour les deux ans du texte scellé en 2015, lors de la 21^e conférence des Nations unies (la COP21). Le 12 décembre, près de 4 000 invités sont conviés au « One Planet Summit » voulu par la France afin de remobiliser une communauté internationale sonnée par le retrait américain de l'accord et par l'intensification des phénomènes climatiques extrêmes.

Le sommet se déroulera à La Seine musicale, le nouvel écrin culturel inauguré en avril sur l'île Seguin (Hauts-de-Seine). Il s'articulera autour des allocutions de dirigeants et de personnalités, de la présentation de projets innovants et de la tenue de quatre tables rondes toutes orientées vers les problématiques financières :

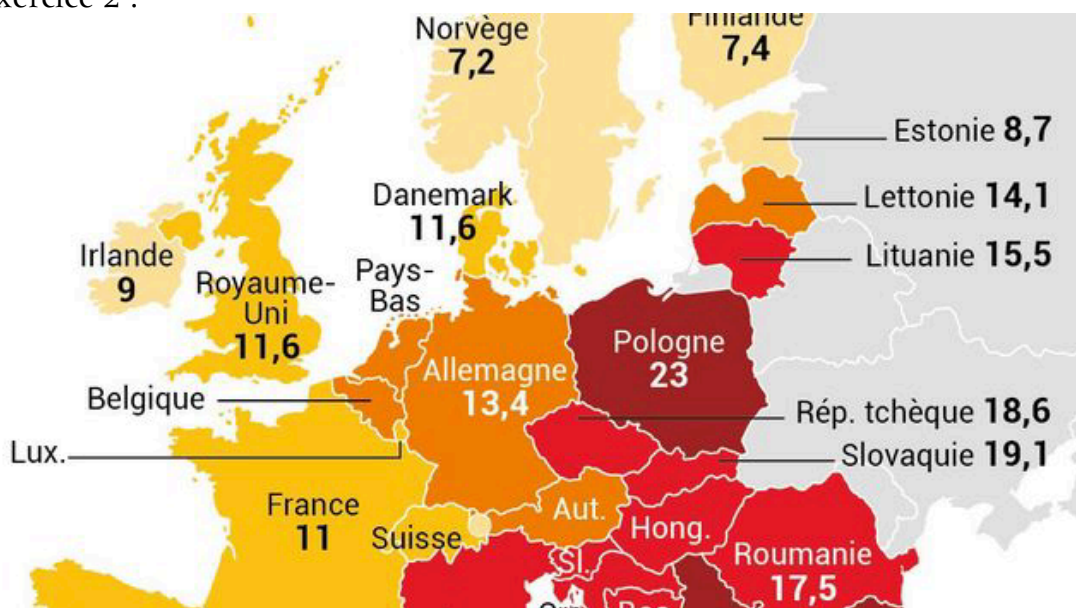
- comment soutenir la transition énergétique des territoires,
- avancer vers l'économie bas carbone et l'adaptation au changement climatique,
- mobiliser les financements publics,
- rendre écologique la finance privée ?

Cette journée prévoit de réunir de nombreux représentants de la finance mondiale, des élus locaux, des responsables d'ONG et une cinquantaine de chefs d'État et de gouvernement. Elle doit permettre d'enclencher « de nouvelles actions pour le climat, notamment sur le plan financier », argumentait Emmanuel Macron, le 8 juillet, à Hambourg, dévoilant, lors de la conférence de presse de clôture du G20, un secret jusque-là bien gardé. (...)

LE MONDE | 07.11.2017 à 06h50 • Mis à jour le 11.12.2017 à 11h06 | Par Simon Roger

1. Combien d'invités y a t'il au sommet One Planet Summit ?
2. Quels sont les 4 thèmes des tables rondes ?
3. Que doit permettre d'enclencher cette journée ?

Exercice 2 :





1. Quel pays a le plus grand pourcentage de morts à cause de la pollution ?
2. Quels pays ont moins de morts que la France à cause de la pollution ?

Exercice 3 :

Parmi ces modes de transport, noter ceux qui sont propres, ne polluent pas :



Exercice 4 :

La pollution de l'air par les particules (PM_{10} et $PM_{2,5}$)

Les particules de diamètre inférieur à 10 micromètres (PM_{10}) sont émises au niveau national dans des proportions équivalentes par le secteur résidentiel, l'industrie et l'agriculture. Pour les particules de diamètre inférieur à 2,5 μm ($PM_{2,5}$), le secteur résidentiel, chauffage au bois en particulier, est le principal émetteur. Des contributions naturelles sont aussi parfois observées. Entre 2000 et 2016, les émissions de PM_{10} et de $PM_{2,5}$ ont diminué. Les concentrations de ces polluants ont également baissé. Malgré ces progrès, la réglementation n'est toujours pas respectée sur certaines zones pour les PM_{10} . Ces dépassements sont cependant moins fréquents ces dernières années. Enfin, l'année 2016 est marquée par un épisode de pollution d'ampleur nationale en décembre.

Les particules dans l'air font l'objet d'une préoccupation importante du fait de leur impact sanitaire. Le non-respect des normes de concentrations est à l'origine d'un contentieux européen en cours. Avant 2009, la surveillance et la réglementation portaient avant tout sur les particules PM_{10} dites inhalables. Depuis 2009, elles concernent également les $PM_{2,5}$. Ainsi, entre 2009 et 2016, le nombre de stations de mesure des $PM_{2,5}$ a été multiplié par 2,2.

1. Quels sont les 3 secteurs qui émettent des particules PM_{10} ?
2. Les émissions de particules PM_{10} et de $PM_{2,5}$ ont-elles augmenté entre 2000 et 2016 ?
3. Que s'est-il passé en décembre 2016 ?